



NOUVEL EMS « RÉSIDENCE PLANTZETTE » À SIERRE LE CHANTIER A DÉMARRÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 4 MAI 2018

La première pierre de la « Résidence Plantzette » (extension et transformation de l'ancienne Clinique Sainte-Claire) a été posée ce vendredi 4 mai. Le chantier, devisé à 16 millions de francs, devrait s'achever à la fin 2019. La future résidence comprendra 71 lits (68 chambres); un apport bienvenu pour la région sierroise, où le déficit en lits EMS se fait sentir. De plus, cet établissement sera exploité de manière pilote en Valais, pour une prise en charge optimisée des personnes âgées en perte d'autonomie.

ProjetSanté, association regroupant les communes du district de Sierre et la plupart des communes du district de Loèche, a lancé ce 4 mai le chantier de la Résidence Plantzette. La cérémonie de la première pierre s'est déroulée en présence de Mme la présidente du Gouvernement valaisan, Esther Waeber-Kalbermatten, Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, et des représentants de la région. Le chantier a pu débuter dans les délais prévus, après une période de 18 mois de planification (concours d'architecture, insertion du projet dans le respect des normes définies par la Santé publique pour les EMS, mise à l'enquête du projet sur un site sensible et mise en soumission d'une première série de travaux). Si tout va bien, la transformation de l'ancienne Clinique Sainte-Claire en EMS sera terminée à la fin 2019.

Une extension dans le respect du patrimoine

Surplombant le lac de Géronde, l'ancienne Clinique, avec ses allures de long « paquebot » blanc, fait partie du patrimoine paysager sierrois depuis bientôt un siècle. Construit en 1932, cet édifice d'inspiration Bauhaus (mouvement d'architecture fonctionnaliste lancé par l'architecte allemand Gropius) est inscrit à l'inventaire valaisan de l'architecture du 20^e siècle.

Il s'agit aujourd'hui d'agrandir le bâtiment existant et d'en modifier l'affectation tout en préservant l'identité de cette barre de 65 m de long aux lignes élégantes et pures. Ludovic Schober, l'architecte lauréat du concours, a su relever le défi en proposant, entre autres solutions, une extension permettant de fusionner l'ancien et le nouveau pour ne faire plus qu'un bâtiment. L'extension prévue courra le long de la façade Nord donnant sur la ville et le vignoble; l'immeuble gagnera ainsi un quart de volume supplémentaire. Autre intervention notable en façade, dans le respect du patrimoine toujours : le projet prévoit des fenêtres plus généreuses pour offrir davantage de lumière dans les chambres.

Cette transformation nécessite également, bien sûr, une mise aux normes sismiques, thermiques et à celles d'accessibilité et d'équipements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite. L'occasion, pour l'équipe de ProjetSanté, de relever l'excellente collaboration avec les services cantonaux concernés, ce qui a permis une mise à l'enquête rapide, en dépit de toutes les contraintes inhérentes à un tel projet.

Deux fois plus de chambres

Grâce à l'extension prévue ainsi qu'à la réorganisation des espaces à l'intérieur du bâtiment, le nombre de chambres passera de 30 (63 lits) du temps de la Clinique, à 68 (71 lits). Les différents étages seront organisés comme suit :

- **Rez-de-chaussée** : 4 chambres à 1 lit prévues pour des courts séjours (séjours temporaires, par exemple en l'absence de proches s'occupant de la personne âgée), une cafétéria.
- **Etages 1, 2 et 3** : Chaque étage formera une unité comprenant une zone de nuit (20 chambres à 1 lit et 1 chambre à 2 lits) et une zone de jour (salle à manger commune, séjour et poste des soignants) entourée d'un espace de déambulation.
- **Attique** : rattaché à l'unité du 3^e étage et comprenant 4 chambres à 1 lit.

Le projet a été conçu de sorte que les résidents puissent prendre le repas soit en chambre, soit à la salle à manger à l'étage, soit à la cafétéria du rez-de-chaussée.

Près de 20% de lits supplémentaires pour la région sierroise

La Résidence Plantzette permettra de détendre la situation dans le district de Sierre, qui souffre d'un manque de lits EMS. Avec ce nouvel établissement ainsi que les 38 lits du projet d'EMS de Venthône, la capacité d'accueil augmentera de près de 20% dans la région. Les besoins en lits supplémentaires, tels que définis par la planification cantonale des Soins de Longue Durée 2016-20, pourront ainsi être couverts.

Fait notable, la Résidence Plantzette sera le premier EMS totalement régional, c'est-à-dire que pour la première fois, toutes les communes du district de Sierre seront partie prenante dans la création d'un EMS, une démarche d'ensemble pour répondre au défi du vieillissement de la population, actée par le biais de leur association ProjetSanté (acquisition de l'ancienne Clinique pour la transformer en résidence pour personnes âgées, financement et conduite du projet de transformation).

Vers un modèle d'exploitation innovant en Valais

Mais la grande innovation, c'est que les communes ne se limitent pas à être les propriétaires de la Résidence Plantzette : elles en seront aussi, toutes ensemble, les exploitantes. Car une

fois les travaux terminés, ProjetSanté remettra les clés de la Résidence Plantzette au Centre médico-social région de Sierre (CMS) qui aura pour mission d'exploiter l'établissement. Pourquoi un tel locataire ? Parce que cette solution permettra d'offrir une meilleure coordination de la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie. Des services de maintien à domicile à l'entrée en home, le CMS assurera le suivi qui garantira à chacun, selon l'évolution de ses besoins, la bonne prestation au bon moment !

Confort accru et économies à la clé

Le CMS région de Sierre a déjà intégré des solutions novatrices, comme les fameux «Domino», dans la chaîne des prises en charge et services proposés aux aînés ; le projet d'y ajouter un EMS s'inscrit pleinement dans les objectifs de la planification cantonale des Soins de Longue Durée 2016-20 qui demande de « développer un modèle d'intégration régionale des prestations afin d'améliorer la coordination ».

Un exemple de retombée positive attendue de ce nouveau modèle d'exploitation : aujourd'hui, 30% seulement des personnes âgées passent directement du domicile à un EMS, 70% des entrées en EMS se faisant via l'hôpital. Or les lits de soins aigus sont trop chers, et peu adaptés aux besoins des aînés en attente d'une place dans un EMS. Le projet-pilote en Valais d'intégrer un EMS dans un CMS devrait réduire le nombre de ces transits inappropriés par l'hôpital, ce qui sera tout bénéfique pour le bien-être des personnes âgées concernées, et pour les finances publiques.



Photo Marie-Thé & Etienne Roux



RESIDENCE PLANTZETTE - DONNÉES ET CHIFFRES CLÉS

Planning	fin 2019 : achèvement des travaux
Nombre de chambres	68 (71 lits)
Coût estimatif des travaux	16 millions dont 5,9 millions de subvention cantonale (votée à l'unanimité par le Grand Conseil en novembre 2017).
Coût total	21 millions (avec l'acquisition de l'ex-Clinique Sainte-Claire, achetée par ProjetSanté en 2016 à l'Etat du Valais).
Architectes	conception : Ludovic Schober, lauréat du concours d'architecture / direction des travaux : Max Perruchoud, Atelier d'Architecture Eric Papon & Partenaires SA.
Exploitation future	CMS Région de Sierre / environ 110 collaborateurs prévus, soit 70 postes (équivalent plein temps).



QUI SOMMES-NOUS ?

PROJETSANTÉ est une association à but idéal émanant de l'ensemble des communes précédemment propriétaires de l'Hôpital régional de Sierre-Loèche. Projet Santé réunit 34 communes en tout.

NOTRE MISSION : valoriser le patrimoine immobilier resté en main des communes, dont l'ancien hôpital devenu l'Ecole cantonale d'art (ECAV) et l'ancien bâtiment du personnel. L'ancienne Sainte-Claire, dont nous conduisons la transformation en EMS (Résidence Plantzette), fait partie de ce patrimoine

LE COMITÉ EXÉCUTIF DE PROJETSANTÉ. Président : Alain Perruchoud (président de Chalais) ; vice-président : Olivier Salamin (vice-président de Sierre). Comité : Rebecca Cina (conseillère communale Salquenen), Romaine Duc-Bonvin (conseillère communale Crans-Montana), Pierro Vianin (conseiller communal Sierre) ainsi que Dominique Epiney, hors conseil, directeur.

AUTRES ACTIONS EN COURS. Grâce aux revenus locatifs des immeubles hospitaliers sous gestion, ProjetSanté s'engage au service de la promotion de la santé et de communauté régionale. Par exemple, actuellement, nous soutenons financièrement le projet de nouveau skatepark et calcetto (sous la gare CFF à Sierre) ainsi qu'un projet-pilote visant à faciliter l'accessibilité des personnes handicapées. Egalement à l'actif de ProjetSanté : des conférences régulières fréquentées par un nombreux public (troubles du sommeil, malbouffe, hypnose, les plantes anti-âge, etc.) ainsi que le concours annuel portant sur des thématiques intéressant les jeunes, auquel participent les étudiants de l'ECAV.

En savoir plus : www.projetsante.ch

Pour toute question

Dominique Epiney, Directeur ProjetSanté / tél. 079 103 12 03 / dominique.epiney@projetsante.ch

